

Webinaire RH

Mise en œuvre des élections professionnelles dans la FPH

Mercredi 6 mai 2026 de 14h00 à 16h30

Programme :

- **Identifier les principes généraux des élections professionnelles**
 - Différences avec le secteur privé, assurer la représentativité des agents, régimes juridiques, délimitation du droit syndical en période d'élection, les différents risques contentieux dans le cadre de l'installation des instances
- **Définir le retroplanning**
 - Le protocole préélectoral et le retroplanning
- **Déterminer les effectifs**
 - Calcul des effectifs, détermination des agents à intégrer, établir les listes électorales
- **Admettre les candidatures**
 - Critères d'admission, préparer les listes de candidature
- **Identifier les régimes juridiques des votes par correspondance et électronique**
 - Opter pour le vote électronique, organiser le vote par correspondance
- **Assurer la mise en place du scrutin (notamment par voie électronique)**
 - Déroulement du scrutin, modalités d'installation du bureau de vote, procès-verbal, transmission des données, contentieux des élections
- **Assurer la composition du comité social**
 - Pourvoir les sièges de titulaire et de suppléant, modalités de calcul, déterminer le temps de crédit syndical
- **Identifier les règles d'organisation générales du Comité social**
 - Rôles des interlocuteurs, des assistants, tenue d'une instance, préparation d'un règlement intérieur, portée des avis et de l'information en instance
- **Maitriser les absences des représentants du personnel**
 - Les différents types d'absence selon la situation, recensement des absences

Public : Tous professionnels impliqués dans l'organisation des élections professionnelles

Intervenant : Gaëtan FIZELIER, Consultant, Gereso